

Paiement des taxes en ligne - Barèmes des taxes

Critère de recherche

Groupe de taxes: TOUTES LES TAXES

Code:

Description:

Valable au: 27.07.2024

Monnaie: EUR

Code	Description	Montant EUR
001	Taxe de dépôt - demande EP directe - pas en ligne	285,00 +
001	Taxe de dépôt - demande EP directe - en ligne	135,00 +
002	Taxe pour recherche européenne. - Recherche supplémentaire pour demandes déposées avant le 01.07.2005	1.040,00 +
002	Taxe pour recherche européenne. - Demandes déposées à compter du 01.07.2005	1.520,00 +
003	Taxe de recherche internationale	1.845,00 +
004	Taxe de recherche de type internationale - premiers dépôts	1.415,00 +
004	Taxe de recherche de type internationale - pour tous les autres cas	2.210,00 +
005	Taxe de désignation - Pour chaque État désigné (max. 7) pour demandes déposées avant le 01.04.2009	120,00 +
005	Taxe de désignation - Pour tous les États contractants désignés pour demandes déposées à compter du 01.04.2009	685,00 +
006	Taxe d'examen - Pour demandes de brevet déposées avant le 01.07.2005 et pour demandes internationales déposées à compter du 01.07.2005 sans rapport complémentaire de recherche européenne	2.135,00 +
006	Taxe d'examen - Pour demandes de brevet déposées à compter du 01.07.2005	1.915,00 +
007	Taxe de délivrance et d'impression (de 35 pages au maximum) ou taxe de délivrance y compris taxe de publication	1.080,00 +
008	Taxe d'impression supplémentaire pour chaque page à partir de la 36e	18,00 +
010	Taxe d'opposition	880,00 +
011	Taxe de recours - pour un recours formé par toute autre entité	2.925,00 +
011	Taxe de recours - pour un recours formé par toute personne visée à la règle 7bis, paragraphe 2, lettres a) à d)	2.015,00 +
013	Taxe de restitutio in integrum, de restauration et de rétablissement des droits (CBE, PCT)	750,00 +
014	Taxe de conversion	0,00 +
015	Taxe de revendication - pour chaque revendication à partir de la 16e jusqu'à la 50e	275,00 +
015	Taxe de revendication - Pour chaque revendication à partir de la 51e	685,00 +
016	Taxe de revendication au titre de la R. 71(4) - pour chaque revendication à partir de la 16e jusqu'à la 50e	275,00 +
016	Taxe de revendication au titre de la R. 71(4) - Pour chaque revendication à partir de la 51e	685,00 +
017	Taxe pour requête en décision relative à la fixation des frais par la division d'opposition (règle 88(3) CBE)	90,00 +
019	Taxe de transmission pour demande internationale	150,00 +
020	Taxe de dépôt - entrée dans la phase EP - pas en ligne	285,00 +
020	Taxe de dépôt - entrée dans la phase EP - en ligne	135,00 +
021	Taxe d'examen préliminaire de demande int.	1.915,00 +
022	Inscription d'un transfert	120,00 +
023	Inscription ou radiation de licences et d'autres droits	120,00 +
029	Copie certifiée (demande de brevet, document de priorité, certificat de brevet, autres pièces)	120,00 +
033	Taxe annuelle pour la 3e année	690,00 +

034	Taxe annuelle pour la 4e année	845,00 +
035	Taxe annuelle pour la 5e année	1.000,00 +
036	Taxe annuelle pour la 6e année	1.155,00 +
037	Taxe annuelle pour la 7e année	1.310,00 +
038	Taxe annuelle pour la 8e année	1.465,00 +
039	Taxe annuelle pour la 9e année	1.620,00 +
040	Taxe annuelle pour la 10e année (constante à partir de la 10e année)	1.775,00 +
041	Taxe annuelle pour la 11e année	1.775,00 +
042	Taxe annuelle pour la 12e année	1.775,00 +
043	Taxe annuelle pour la 13e année	1.775,00 +
044	Taxe annuelle pour la 14e année	1.775,00 +
045	Taxe annuelle pour la 15e année	1.775,00 +
046	Taxe annuelle pour la 16e année	1.775,00 +
047	Taxe annuelle pour la 17e année	1.775,00 +
048	Taxe annuelle pour la 18e année	1.775,00 +
049	Taxe annuelle pour la 19e année	1.775,00 +
050	Taxe annuelle pour la 20e année	1.775,00 +
060	Redevance pour un avis technique	4.560,00 +
062	Taxe de réserve - pour les demandes internationales	1.020,00 +
063	Taxe pour paiement tardif (R. 16bis.2 PCT), montant maximal	690,50 +
064	Taxe pour paiement tardif (R. 58bis.2 PCT)	416,00 +
066	Taxe pour remise tardive de listages des séquences - (R. 13ter.1, 13ter.2 PCT)	265,00 +
067	Taxe pour production tardive d'une liste de séquences (R. 30(3) CBE)	265,00 +
069	Taxe de réexamen pour une recherche internationale supplémentaire - Taxe de réexamen pour une recherche internationale supplémentaire	1.020,00 +
093	Surtaxe pour la taxe annuelle /3e année	345,00 +
094	Surtaxe pour la taxe annuelle /4e année	422,50 +
095	Surtaxe pour la taxe annuelle /5e année	500,00 +
096	Surtaxe pour la taxe annuelle /6e année	577,50 +
097	Surtaxe pour la taxe annuelle /7e année	655,00 +
098	Surtaxe pour la taxe annuelle /8e année	732,50 +
099	Surtaxe pour la taxe annuelle /9e année	810,00 +
100	Surtaxe pour la taxe annuelle /10e année	887,50 +
101	Surtaxe pour la taxe annuelle /11e année	887,50 +
102	Surtaxe pour la taxe annuelle /12e année	887,50 +
103	Surtaxe pour la taxe annuelle /13e année	887,50 +
104	Surtaxe pour la taxe annuelle /14e année	887,50 +
105	Surtaxe pour la taxe annuelle /15e année	887,50 +
106	Surtaxe pour la taxe annuelle /16e année	887,50 +
107	Surtaxe pour la taxe annuelle /17e année	887,50 +
108	Surtaxe pour la taxe annuelle /18e année	887,50 +
109	Surtaxe pour la taxe annuelle /19e année	887,50 +
110	Surtaxe pour la taxe annuelle /20e année	887,50 +
111	Taxe de requête en révision	3.400,00 +
121	Taxe de poursuite de la procédure (retard d'accomplissement des actes au titre de la R. 71(3))	300,00 +
122	Taxe de poursuite de la procédure (cas qui ne concernent pas le paiement de taxe)	300,00 +
123	Taxe de poursuite de la procédure (retard de paiement de taxe - 50% de la taxe concernée)	0,00 +
131	Taxe de limitation	1.355,00 +
141	Taxe de révocation	615,00 +
222	Supplément PCT par feuille à compter de la 31e	16,00 +
224	Taxe de traitement	208,00 +
225	Taxe internationale de dépôt	1.381,00 +
316	PCT - Réduction pour le dépôt par formulaire en ligne	104,00 -

318	PCT - PDF réduction	208,00 -
319	PCT - XML réduction	311,00 -
400	Surtaxe pour les taxes d'extension	51,00 +
402	Taxe d'extension pour la Lituanie (LT) (Etat contractant CBE depuis le 1.12.2004)	102,00 +
403	Taxe d'extension pour la Lettonie (LV) (Etat contractant CBE depuis le 1.7.2005)	102,00 +
404	Taxe d'extension pour l'Albanie (AL) (Etat contractant CBE depuis le 1.5.2010)	102,00 +
406	Taxe d'extension pour la Macédoine du Nord (MK) (Etat contractant CBE depuis le 1.1.2009)	102,00 +
407	Taxe d'extension pour la Croatie (HR) (Etat contractant CBE depuis le 1. 1. 2008)	102,00 +
408	Taxe d'extension Bosnie Herzegovine (BA)	102,00 +
409	Taxe d'extension pour la Serbie (RS) (date de dépôt à partir du 04.06.2006-30.09.2010)	102,00 +
410	Taxe d'extension pour le Montenegro (ME) (Etat contractant CBE depuis le 1.10.2022)	102,00 +
420	Taxe de validation pour le Maroc (MA)	240,00 +
421	Taxe de validation pour la République de Moldavie (MD)	200,00 +
422	Taxe de validation pour la Tunisie (TN)	180,00 +
423	Taxe de validation pour le Cambodge (KH)	180,00 +
424	Taxe de validation pour la Géorgie (GE)	200,00 +
450	Surtaxe de la taxe de validation pour le Maroc (MA)	120,00 +
451	Surtaxe de la taxe de validation pour la République de Moldavie (MD)	100,00 +
452	Surtaxe de la taxe de validation pour la Tunisie (TN)	90,00 +
453	Surtaxe de la taxe de validation pour le Cambodge (KH)	90,00 +
454	Surtaxe de la taxe de validation pour la Géorgie (GE)	100,00 +
501	Taxe additionnelle pour chaque page à partir de la 36e. - demande EP -	17,00 +
520	Taxe additionnelle pour chaque page à partir de la 36e - entrée dans la phase européenne	17,00 +
552	Taxe additionnelle pour une demande divisionnaire de 2e génération	235,00 +
553	Taxe additionnelle pour une demande divisionnaire de 3e génération	480,00 +
554	Taxe additionnelle pour une demande divisionnaire de 4e génération	715,00 +
555	Taxe additionnelle pour une demande divisionnaire de 5e génération ou de génération ultérieure	955,00 +
701	Surtaxe R 10(4) RPU	750,00 +
713	Taxe de restitutio in integrum	750,00 +
732	Taxe annuelle pour la 2e année	35,00 +
733	Taxe annuelle pour la 3e année	105,00 +
734	Taxe annuelle pour la 4e année	145,00 +
735	Taxe annuelle pour la 5e année	315,00 +
736	Taxe annuelle pour la 6e année	475,00 +
737	Taxe annuelle pour la 7e année	630,00 +
738	Taxe annuelle pour la 8e année	815,00 +
739	Taxe annuelle pour la 9e année	990,00 +
740	Taxe annuelle pour la 10e année	1.175,00 +
741	Taxe annuelle pour la 11e année	1.460,00 +
742	Taxe annuelle pour la 12e année	1.775,00 +
743	Taxe annuelle pour la 13e année	2.105,00 +
744	Taxe annuelle pour la 14e année	2.455,00 +
745	Taxe annuelle pour la 15e année	2.830,00 +
746	Taxe annuelle pour la 16e année	3.240,00 +
747	Taxe annuelle pour la 17e année	3.640,00 +
748	Taxe annuelle pour la 18e année	4.055,00 +
749	Taxe annuelle pour la 19e année	4.455,00 +
750	Taxe annuelle pour la 20e année	4.855,00 +
752	Surtaxe pour la taxe annuelle /2e année	17,50 +
753	Surtaxe pour la taxe annuelle /3e année	52,50 +
754	Surtaxe pour la taxe annuelle /4e année	72,50 +
755	Surtaxe pour la taxe annuelle /5e année	157,50 +
756	Surtaxe pour la taxe annuelle /6e année	237,50 +

757	Surtaxe pour la taxe annuelle /7e année	315,00 +
758	Surtaxe pour la taxe annuelle /8e année	407,50 +
759	Surtaxe pour la taxe annuelle /9e année	495,00 +
760	Surtaxe pour la taxe annuelle /10e année	587,50 +
761	Surtaxe pour la taxe annuelle /11e année	730,00 +
762	Surtaxe pour la taxe annuelle /12e année	887,50 +
763	Surtaxe pour la taxe annuelle /13e année	1.052,50 +
764	Surtaxe pour la taxe annuelle /14e année	1.227,50 +
765	Surtaxe pour la taxe annuelle /15e année	1.415,00 +
766	Surtaxe pour la taxe annuelle /16e année	1.620,00 +
767	Surtaxe pour la taxe annuelle /17e année	1.820,00 +
768	Surtaxe pour la taxe annuelle /18e année	2.027,50 +
769	Surtaxe pour la taxe annuelle /19e année	2.227,50 +
770	Surtaxe pour la taxe annuelle /20e année	2.427,50 +
771	Remboursement de réduction des taxes annuelles	0,00 +